

LA
NOBLESSE BELGE

ANNUAIRE DE 1899

LA
NOBLESSE BELGE

ANNUAIRE DE 1899

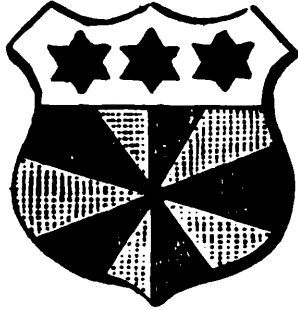
PREMIÈRE PARTIE



BRUXELLES
IMPRIMERIE VEUVE MONNOM
rue de l'Industrie, 32

1900

de PRELLE de la NIEPPE



ARMES : gironné d'or et de gueules de dix pièces, chaque giron de gueules chargé de trois croisettes recroisettées au pied fiché d'argent, au chef d'argent chargé de trois étoiles à six rais de gueules. *Heaume* : couronné. *Cimier* : une aigle d'or naissante. *Devise* : RAISON PARTOUT.

Complément des pages 155 et suivantes de 1890, et des pages 153 et suivantes de 1894.

Depuis qu'a paru, en 1894, le complément à la notice généalogique publiée en 1890, il nous a été donné de faire quelques découvertes concernant cette famille.

Dans les archives de la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste (actuellement Saint-Nicolas), à Nivelles, se trouvent les comptes rendus par un curé aux dix curés de Nivelles des rentes, dîmes, obits leur appartenant. Nous y voyons que de 1471 à 1492 Lambert Compère paie une rente de sept esterlins et demi sur « sa maison quy fut sire Henry Plisson empres Saint George faisant le toucquet de le ruelle Ghaie alant aux frères mineurs ».

A partir de 1492 c'est le « remanan Lambert Compère » qui est mentionné dans les comptes comme payant la rente en question ; il y est désigné également par sa qualité de « baillieu de Feluy » ; or, de 1489 à 1503 le bailli de Feluy était Gérard Compère.

Nous devons donc ajouter, à la page 153 de 1894, après son nom les mots : *filz de Lambert* (degré II).

Lambert Compère est mort vers 1492.

Au sujet du degré III on lit dans le *Dictionnaire du Hainaut* par Théodore BERNIER (p. 168) : « La seigneurie d'Eugies appartenait en partie à la mense épiscopale de Cambrai et en partie successivement aux familles d'Eugies, de Compère, de Presles, etc. »

D'autre part, d'après le greffe scabinal de Feluy, Jacques de Sommaing escuyer, demeurant en la ville du Rœulx, avait promis 70 livres tournois de rente dès que le mariage de sa fille Grigorette de Sommaing avec Jehan Compère serait consommé, cette somme était hypothéquée sur « parties d'héritages gisant à Quievraing, Henzies, Monstroel, et Crespin ». Les seigneuries d'Eugies et d'Henzies ayant été indépendantes l'une de l'autre, il ne peut y avoir confusion ; mais il serait naturel de conclure que c'est la seigneurie d'Henzies qui a appartenu à la famille de Compère.

Un Pierre Compère est mentionné comme étant, en février 1616, connétable du serment de Sainte-Barbe (arquebusiers et canonniers) de Nivelles.

Jean Compère (IV de la page 156, de 1894), échevin de Feluy, et Suzanne de Bousies eurent six fils ; le 17 avril 1582 l'un d'eux, Gérard, fait plainte « contre Jean et Charles ses frères leurs hommes francs pour et au nom d'Hubert, François et Jacques aussi ses frères en minorité et bas âge ». Gérard Compère avait épousé Jeanne Moreau.

Un chirographe du greffe de Feluy, qui sert à consolider la reliure d'un des volumes du greffe scabinal d'Arquennes (archives de l'État à Mons, œuvres de loi de 1678 à 1684), mentionne « François et Philippe des Compère, veneurs de Son Alteze Royal », fils de « ... des Compere leur fu pere par le trespas de frère Hubert des Compere leur oncle religieux à l'abbaye d'Oignies ».

Nous avons dit (1890, p. 157, et 1894, p. 156) que Jean de

Compère (quatrième fils), lequel fut père de Jean de Compère, curé de Cordes, avait épousé Florence Del Court. Dans un acte qui fait partie du greffe scabinal d'Arquennes, aux archives de l'État à Mons, nous voyons Jean de Compère comparaître, le 25 février 1599, « à tiltre et action de *Jenn. Del Court sa femme* ».

Jean de Compère a été inhumé à Cordes sous une pierre tumulaire armoriée qui existe encore et qui porte l'épithète suivante :

*Ichy gist le corps Jan de
Compere dict de Preel pere
de M. Jan de Compere pas
teur de ceans qui rethiré
de Feluy du 7 1613 trespasa
le 19 dapvril 1614 priés
Dieu pour son ame*

L'armoirie qui orne cette pierre tombale est surmontée d'un heaume avec bourrelet et lambrequins ; le cimier est une aigle naissante ; l'armoirie est écartelée : le premier quartier est l'écusson des de Compère ; le deuxième est celui des Descamps ; les troisième et quatrième sont encore indéterminés.

Comme nous l'avons dit, la bisaïeule paternelle de Jean de Compère, inhumé à Cordes, était Isabeau Descamps. Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur un sceau, détaché de sa charte qui sans doute est détruite, où figurent les mêmes armes que celles du deuxième quartier de l'armoirie dont il est question, c'est-à-dire : de ; au chevron de , accompagné de trois trèfles de , support : un griffon. Sur la partie supérieure du pourtour du sceau se trouve l'inscription : S. Jehan Descampes.

Dans différents chirographes faisant partie du greffe scabinal de Feluy nous voyons que le 25 septembre 1477 Gérard Compère achète une rente de 2 florins d'or Philippus à

Bernard del Spout, seigneur de Bousvau; que le 26 août 1491 il acquiert plusieurs parties d'héritages à M^{ri}. Jehan Descamps, chanoine de Sainte-Gertrude à Nivelles.

Le contrat de mariage, dont nous avons retrouvé l'original, de Marie Compère et d'Eustache le Prince, est daté du 21 mai 1510. Eustache le Prince y est dit fils de « deffunctz Jacquemart le Prince et Gille Bart qui fu sa feme »; Marie Compère « fille dudit feu Guerart cuy Dieu pardoint quil heult de ladite demiselle Isabeau Descamps qui fu sa feme ». Marie Compère est assistée de Guillaume Descamps, son oncle, et de Jehan Compère, son frère. Dans un acte du 3 février 1507 faisant partie du greffe scabinal de Feluy, nous voyons que Guillaume Descamps était bailli de Feluy et avait épousé Agnès de Villers.

Bernard de Prelle (*Annuaire* de 1890, p, 168, IX^{bis}) a été nommé membre du conseil municipal de Nivelles en vertu d'un décret impérial du 5 frimaire an XIII. Il apparaît pour la dernière fois dans les registres des délibérations le 14 janvier 1817.

Lors de la publication de notre notice en 1890 et de son supplément en 1894, nous n'avions pas pu consulter le registre aux actes de baptême de la paroisse du Saint-Sépulcre à Nivelles. A la date du 28 août 1811 a été baptisée Élisabeth-Mathilde-Joséphine-Ghislaine de Prelle de la Nieppe (épouse du degré X), née le 26, ayant eu comme parrain Ferdinand du Bois, écuyer, et comme marraine Élisabeth de la Croix de Sayve, veuve d'Antoine-Henri, vicomte de Flo-dorp, seigneur de Clabecq.